

LA VIE ECONOMIQUE

DU SUD-OUEST



LOT-ET-GARONNE
LES ENTREPRISES
AU TEMPS
DU CORONAVIRUS

LOT-ET-GARONNE LES ENTREPRISES AU TEMPS DU CORONAVIRUS



TOUR D'HORIZON SUR DES ENTREPRISES
LOT-ET-GARONNAISES EMBLÉMATIQUES DE
DIVERS SECTEURS D'ACTIVITÉ IMPACTÉES
PAR LA CRISE DU CORONAVIRUS.

Par Chantal BOSSY

©D.R.

CENTER PARCS : CHANTIER SUSPENDU

Pour respecter le confinement décidé par le gouvernement dans le cadre de la crise Coronavirus, le chantier le plus important du Lot-et-Garonne, Center Parcs, est suspendu. Une centaine de salariés environ de 19 entreprises liées au chantier sont au chômage technique.

« BUVEZ VOS CAVES », LA CHINE LA COMPRIS

Au Château Labastide-Orliac à Clermont-Soubiran, Isabelle Orliac, la propriétaire, tout en rappelant la grande parole de Pasteur (« Le vin est la plus saine et la plus hygiénique des boissons »), proclame : « Buvez vos caves. En cette période de trouble sanitaire où l'alcool sur nos mains nous protège des virus, consommez du vin, avec raison gardée, sans qu'il soit une barrière infaillible. Le vin aidera à lutter contre toutes infections et en plus il donnera force et courage. » Un premier message positif ! Une bonne nouvelle n'allant jamais seule, les commandes reviennent. Suite aux nombreux voyages faits en Asie par Isabelle et Catherine, les « deux sœurs en Aquitaine », une commande ferme de Chine est arrivée cette semaine et une autre du Japon, un grand distributeur de Hong Kong demande la distribution de leurs vins sur la Chine. 2019 avait déjà été une année charnière pour celles qui ont su à la fois conserver un héritage et surtout le moderniser pour être dans l'air du temps, en orientant leur superbe vignoble vers le monde et l'export. Et puis est arrivé le coronavirus, une période d'inquiétude, trois mois de creux total mais aujourd'hui, le sourire revient. L'Asie, première zone du globe touchée par le virus, redémarre. C'est donc un message d'espoir que veulent délivrer les héritières de ce domaine « qui livrait Versailles » au XVII^e siècle et qui, aujourd'hui perpétuent la tradition ancestrale.

« L'ASIE REDÉMARRE.
C'EST UN MESSAGE
D'ESPOIR »

COM3POM RESTE MOBILISÉE

« Com3pom », entreprise de livraison de produits frais locaux implantée sur le MIN d'Agen depuis 2006, vend par Internet et livre à Agen, Bordeaux et Toulouse des paniers du marché aux particuliers et aux entreprises. Depuis deux semaines, son activité a été bouleversée. D'une livraison majoritairement sur le lieu de travail, elle livre actuellement les clients à leur domicile. Volonté de rester chez soi, de bien se nourrir avec des produits frais, de privilégier le local, rayons des supermarchés vides : son service se justifie d'autant en pareille période. Le chiffre d'affaires a lui plus que doublé. L'activité est très « tendue » lui demandant d'adapter la logistique de façon soudaine avec des collaborateurs fortement sollicités, des agriculteurs fournisseurs aussi, avec, pour certains, des difficultés à trouver la main d'œuvre pour récolter (fraise, asperge...).

AGRINOVE À L'HEURE DU CORONAVIRUS

Depuis le confinement décrété par le gouvernement, la pépinière d'entreprises Agrinove à Nérac fonctionne bien entendu au ralenti, tout en maintenant un contact régulier avec ses huit entrepreneurs et ses nombreux partenaires. Ses agents se relaient quotidiennement sur place et les 5 entreprises de la pépinière poursuivent leur activité essentiellement en télétravail, excepté durant les périodes de production qui se déroulent toujours dans ses locaux de Nérac. À ce jour, les dates de son concours annuel « Innovations pour l'agriculture » sont restées inchangées, avec remise des dossiers le mardi 31 mars à minuit et désignation des lauréats avant l'été. Elle tient à jour ses réseaux sociaux et son site Internet www.agrinove-technopole.com pour informer chacun de l'évolution de ses activités en fonction de l'actualité. Contact : Hubert Cazalis 05 53 97 71 53 / 06 47 49 34 12

CAFÉ LAUNAY AU JUS

Implantée au Passage d'Agen, la société Café Launay est spécialisée depuis 1814 dans les achats de café vert, la torréfaction et le conditionnement sous tous les formats (grain, moulu, dosettes, capsules etc...). Si son activité bar, hôtellerie et restaurant (10 % de son activité) est à l'arrêt comme son activité boutique (10 % également), son activité grande distribution et magasins spécialisés a connu une augmentation de 20 % à 40 % suivant les clients. La casse devrait donc être limitée avec une partie du personnel en télétravail, arrêt ou chômage partiel. En revanche pour la Société Mateo Distribution qui assure la gestion d'un parc de plus de 2 000 distributeurs automatiques entre Toulouse, Agen et Bordeaux, c'est plus compliqué car beaucoup de PME ont fermé. Un service minimum est cependant assuré via l'accompagnement des clients ouverts qui sont soit dans la grande distribution, dans les transports, la pharmacie ou dans l'alimentaire. Dans ce contexte, sont mis en avant le savoir-faire et le professionnalisme en soulignant à nouveau le protocole hygiène et sécurité mis en place depuis plus de 10 ans chez ses clients.



PHILIPPE LOISEAU

« **PREPARER
LA REPRISE** »

Par Nathalie VALLEZ

PRÉSIDENT DE LA CPME GIRONDE (ORGANISATION PATRONALE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES) ET VICE-PRÉSIDENT DE LA CCI BORDEAUX-GIRONDE, PHILIPPE LOISEAU FAIT LE POINT SUR LA SITUATION DES ENTREPRISES GIRONDINES CONFRONTÉES À CETTE CRISE SANITAIRE MAJEURE ET AUX MESURES DE CONFINEMENT.

**Echos Judiciaires Girondins :
Comment vivez-vous personnellement cette crise sans précédent ?**

Philippe Loiseau : « Je suis très inquiet quant à la gravité de cette situation. Je suis moi-même insuffisant cardiaque et diabétique, je reste confiné, ce qui ne m'empêche pas de suivre les affaires. J'ai appris hier (le 20 mars ndlr.) le décès d'un chef d'entreprise girondin de 50 ans. C'est un gros choc et ça remet les pendules à l'heure. »

EJG : La CCI comme la CPME restent durant cette période très mobilisées... Quelles sont les mesures prises pour accompagner les commerces fermés ?

P. L. : « Je suis moi-même assureur et poursuis mon activité en télétravail. À la CCI, nous avons mis en place un numéro d'appel où répondent des permanents qui sont des élus référents. Tous sont des chefs d'entreprise qui correspondent aux différents secteurs. Nous faisons appel à des experts pour répondre aux interrogations. Les demandes reflètent une grosse inquiétude concernant les pertes financières, l'arrêt d'activité, les licenciements économiques... À la CPME, nous appelons nos adhérents un par un. Ça fait du bien au moral, on se rend compte que face à la situation, on a vraiment besoin d'échanger. »

EJG : Quel est l'état du commerce bordelais et girondin ?

P. L. : « Les commerces ouverts prennent des risques et il faut absolument assurer leur sécurité. Parmi eux, certains doivent également faire face à des pénuries de marchandises et des arrêts de travail. On a beaucoup de demandes de gels et de masques. Nous recevons beaucoup d'appels de chefs d'entreprise qui se demandent comment assurer la sécurité de leurs salariés, et qui préfèrent fermer leur boîte quand le télétravail n'est pas possible. Il y a une réelle prise de conscience des risques. »

« À LA FIN DE LA CRISE ON NE SERA PLUS LES MÊMES »

EJG : Cette crise sanitaire va avoir de fortes répercussions sur le monde du travail...

P. L. : « Beaucoup d'entreprises découvrent le télétravail. À la fin de la crise, on ne sera plus les mêmes. Nos activités en sortiront forcément transformées. Les boîtes qui ne sont pas digitalisées seront obligées de s'y mettre. Le « fabriqué en Gironde » va fleurir. On doit aussi vendre à l'étranger mais on ne peut plus dépendre à 100 % de la Chine. »

EJG : Pensez-vous déjà au « redémarrage » ?

P. L. : « C'est indispensable. On parle d'un report de charges mais il va falloir y faire face. Toutes les entreprises ont des réseaux commerciaux mais quand le commercial est à l'arrêt pendant plusieurs semaines, il faut remettre tout cela en place. On traite les commandes mais pour que la reprise soit forte, il va falloir aider les entreprises. La reprise ça se prépare. Certaines vont pouvoir rebondir, mais d'autres vont prendre plus de temps à relancer leur activité. »

EJG : Quelles sont les entreprises les plus impactées ?

P. L. : « Celles qui se sont arrêtées brusquement : beaucoup de commerces, les transports scolaires... Dans la restauration, ils ont joué le jeu et fermé du jour au lendemain, à 99 % des effectifs et restent avec des stocks sur les bras... Celles qui sont bloquées vont mettre du temps à repartir. Toutes celles qui n'ont pas de trésorerie. Il va falloir trouver des solutions pour ce passif, pour combler le chiffre d'affaires perdu. La question c'est comment financer ce manque à gagner ? »

EJG : Comment voyez-vous les perspectives du commerce bordelais et girondin dans les années à venir ?

P. L. : « Il faut rester optimiste et penser à des jours meilleurs. Après la crise, il y aura une soif de vivre, de consommer... Mais la reprise ne suffira pas à tout combler. Il faudra aider à la reprise, tout cela il faut le préparer. »

accueil@cpme-na.org



© D.R.

TOURISME

DES LENDEMAINS FORCÉMENT MEILLEURS

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION ÉCONOMIE TOURISTIQUE DE LA CCI DORDOGNE, PHILIPPE FRANÇOIS PRÉSIDE AUSSI L'ASSOCIATION MONDIALE POUR LA FORMATION HÔTELIÈRE ET TOURISTIQUE (AMFORHT) ET DISPOSE D'UNE VISION D'ENSEMBLE D'UN SECTEUR DUREMENT FRAPPÉ PAR LA CRISE SANITAIRE MONDIALE. RENCONTRE AVEC UN PROFESSIONNEL RÉSOLUMENT OPTIMISTE.

Propos recueillis par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

La Vie Economique : Comment peut-on conjuguer tourisme et confinement ?

Philippe François : « Par nature, le loisir c'est la mobilité et le confinement représente tout le contraire... On ne peut pas faire de tourisme, loisirs ou affaires, dans ce contexte. Ce secteur s'effondre et la reprise sera progressive. L'Asie et le Pacifique risquent être impactés durablement, pour des questions de confiance, mais la France et ses départements peu impactés peuvent devenir attractifs. Sur les centaines de milliards de dollars de perte de chiffre d'affaires dans le tourisme, la France en serait à un milliard de dollars de déficit par mois pour ce secteur qui représente 8 % du PIB. Les grands hôtels et les villages club ferment, les campings n'ouvrent pas alors que la météo de ce printemps le leur permettrait. Je dis aux clients que conseille mon entreprise - sur des questions environnementales et de biodiversité, qui passent au second plan au cœur de la crise mais apparaîtront essentielles ensuite - qu'il faut en profiter pour être créatif, pour se former et se

« APRÈS TOUT CELA, NOUS SERONS PLUS CRÉATIFS, PLUS SOUPLES DANS L'ORGANISATION DU TRAVAIL, ET CE SERA MIEUX AUSSI POUR LA SANTÉ DE LA PLANÈTE. »

réorganiser. Des restaurateurs ont réagi très tôt en assurant des livraisons à domicile, des prises de commande à distance mises à disposition sur des points de distribution, notamment pour le personnel soignant. C'est aussi une question de solidarité, d'échanges de bonnes idées qui passent beaucoup par Internet. Mon entreprise propose ainsi, chaque matin, un groupe de discussions en accès gratuit sur des sujets qui concernent les dirigeants et leurs salariés. Il est nécessaire de créer du lien dans la profession, de faire équipe avec tous ceux qui veulent communiquer. Il faut profiter de ce temps de latence pour reprendre des dossiers, innover. »

LVE : Quel est l'impact estimé pour le moment ?

Ph. F. : « Dans ma propre structure, on ne trouve pas de nouveaux clients mais l'objectif est de n'en perdre aucun dans la durée, on aura un trou de chiffre d'affaires mais on peut s'en sortir si cela ne va pas au-delà de deux mois. Nos clients et partenaires se trouvent dans l'hôtellerie-restauration et les campings - ces derniers, en Dordogne, pèsent trois fois plus de nuitées que l'hôtellerie -, les agences de voyage, les collectivités territoriales et offices de tourisme. En termes d'emplois, les structures d'accueil de séjours et les sites sont les plus impactés. Nous conseillons aux agences de voyage de reporter plutôt qu'annuler et c'est ce que je dis plus largement au public et aux entreprises. Ainsi, pour l'Amforht que je préside, nous avions prévu un forum mondial mi-mai à Séoul,

l'année suivante en Algérie et ensuite à Genève, nous décalons tout d'un an mais nous ne supprimons pas ces congrès. N'annulez pas ! L'économie touristique devra absorber ce trou de trésorerie mais on pourra repartir sans perdre de clients. Ceux de mon cabinet se trouvent pour moitié à l'international et on observe d'ailleurs la progression de la crise sanitaire, avec des évolutions décalées, la France ayant une semaine d'avance sur ce qui arrive au Mexique. Les délégués de l'Amforht en Chine observent la reprise progressive. Grosse différence : là-bas, tout le monde porte un masque et la discipline était tout autre durant un mois de confinement... Ils sortent de cette épreuve avec le sentiment d'avoir terrassé le dragon et une motivation extraordinaire pour relancer l'économie, prendre une revanche sur la pandémie. C'est dans leur culture. J'espère que nous aurons la même volonté en France, pour se faire plaisir cet été et réalimenter la trésorerie des entreprises. »

LVE : Quelles prévisions peut-on déjà établir ?

Ph. F. : « Le tourisme en Dordogne, et en Région, est loin d'être concentré sur l'été. Si le confinement est levé début mai, la relance sera progressive. Nos territoires bénéficient d'une bonne notoriété et d'une excellente image environnementale de pureté et de calme, ils devraient attirer les visiteurs : après cette parenthèse d'angoisse, plutôt qu'aller au bout du monde, les Français pourraient choisir la sécurité. Nous pouvons les rassurer. S'ils peuvent prendre des vacances et si, par précaution, à l'image de la Chine actuellement, des quarantaines ne sont pas imposées pour limiter les déplacements. La levée des frontières comptera dans les futures réservations. Beaucoup d'entreprises, de collectivités, ont reporté leurs événements, leurs congrès et l'arrière-saison risque être saturée pour le tourisme d'affaires, avec pénurie de chambres dans des hôtels aujourd'hui désertés. Il faudra sûrement gérer cet autre excès. C'est une opportunité de se positionner en complément de la région parisienne, sur des formats de séminaires peut-être plus légers que les établissements locaux peuvent tout à fait recevoir. Encore une fois, il faut être créatif et ne pas attendre. Les changements sociologiques seront profonds après cela, les voyages au long cours moins nombreux et sûrement moins bien vus, voire perçus comme inconséquents. Sur le modèle du locavore et des circuits courts pour l'alimentaire, la province - et la France a la chance d'avoir une diversité de régions magnifiques - va avoir de plus en plus la cote. La dune du Pilat ou la vallée de la Vézère comptent parmi les plus beaux paysages du monde ! »

« NOS TERRITOIRES EN DORDOGNE ET NOUVELLE-AQUITAINE ONT UNE EXCELLENTE IMAGE ENVIRONNEMENTALE, DE PURETÉ ET DE CALME QUI DEVRAIT ATTIRER DE NOUVEAU LES VISITEURS »



DORDOGNE LE DÉPARTEMENT SOUTIEN LE TOURISME

Compte tenu des circonstances exceptionnelles, les membres de la commission permanente du Conseil départemental se sont prononcés sur les 94 dossiers par vote électronique. Dans le cadre des actions générales d'animation économique, des subventions ont été attribuées à des entreprises relevant du secteur de l'agroalimentaire et du bois pour la réalisation d'investissements matériels, à hauteur de 314 077 euros répartis entre 13 entreprises. La convention prévoyant l'attribution de 1,313 million d'euros au Comité départemental du tourisme au titre de l'année 2020 a été approuvée : ce secteur aura grandement besoin de soutien et de promotion après la crise sanitaire.

NOUVELLE-AQUITAINE CORONAVIRUS : LES KINÉS MOBILISÉS

kinerespi.info, c'est le nom de la plateforme Internet lancée par le réseau santé respiratoire en Nouvelle-Aquitaine AquiRespi, en partenariat avec l'Ordre et l'Union régionale des professionnels de santé (Urps) des masseurs-kinésithérapeutes et le centre hospitalier universitaire de Bordeaux. Elle recense et géolocalise les professionnels dont les cabinets sont désormais fermés mais qui assurent les soins respiratoires urgents. L'objectif : faciliter leur mise en relation avec les patients présentant des maladies respiratoires chroniques (mucoviscidose, bronchopneumopathie chronique obstructive, dilatation des bronches...) dont le traitement ne doit pas être interrompu, au risque que leur état se dégrade et qu'ils soient hospitalisés. Plus de 1 000 kinésithérapeutes sont à ce jour mobilisés : 304 en Gironde, 90 dans les Landes, 53 en Dordogne, 39 en Lot-et-Garonne, 155 dans les Pyrénées-Atlantiques, 25 en Charente, 126 en Charente-Maritime, 40 dans les Deux-Sèvres, 56 dans la Vienne, 51 dans la Haute-Vienne, 39 en Corrèze et 12 dans la Creuse.

DORDOGNE SANTÉ AU TRAVAIL... À DISTANCE

En Dordogne, le service de santé au travail, présidé par Philippe François, a activé un dispositif de mobilisation vers les entreprises dès le 13 mars. Un plan de continuité d'activité organise le travail en ces temps de crise aiguë, les visites habituelles sont repoussées et une page spéciale est alimentée sur www.sist24.org. Une hotline Coronavirus fonctionne avec le numéro du standard (05 53 45 45 00), de 8 h à 17 h, du lundi au vendredi : elle établit un contact direct avec un médecin du travail à propos des mesures de prévention et protection des salariés. La hotline reçoit environ 250 appels par jour pour les arrondissements de Périgueux, Bergerac, Sarlat et Nontron, émanant de dirigeants, DRH, salariés. « Deux psychologues du travail sont disponibles, sur un temps plein, pour écouter les angoisses de tous ceux qui ont peur face à cette situation déstabilisante sur le plan professionnel autant que personnel, que l'on soit cadre ou pas. » Philippe François ajoute que des ergonomes peuvent aussi accompagner à distance l'exercice du télétravail, « car se poser dans sa cuisine, sur un tabouret, n'est pas la meilleure des solutions... ». Un tutoriel a été réalisé pour ceux qui aménagent leur bureau à domicile et un service interactif en visio-consultation est possible. Rappelons que le télétravail est la règle impérative depuis le 14 mars pour tous les postes qui le permettent : 4 emplois sur 10 sont compatibles dans le secteur privé. Pour les salariés qui doivent rester en entreprise, les conseils de prévention sont à retrouver sur la page spéciale du sist24. À noter qu'un médecin et une infirmière ont été mis à disposition du centre hospitalier de Périgueux, une contribution en solidarité dans le cadre de l'effort national.





© D.F.

BORDEAUX

LA ROBOCUP REPORTÉE DU 22 AU 28 JUIN 2021

La 24^e édition de la compétition internationale de robotique et d'intelligence artificielle, qui devait initialement avoir lieu fin juin à Bordeaux, a été décalée du 22 au 28 juin 2021, « en raison de la situation actuelle liée à la propagation du COVID-19 », précise un communiqué du comité local d'organisation. 3 000 robots, 450 équipes et 3 500 participants de 45 pays devaient participer, et 40 000 visiteurs étaient attendus. Accueillir en France cette compétition doit « rester plus que jamais une occasion formidable de démontrer la qualité des équipes de recherche françaises sur la scène internationale », assure le comité. Les événements liés, NAIA, l'EduCamp, Farming, le colloque Persévérans, les Elles de l'IA et le workshop GDR robotique sont également décalés d'un an.

NOUVELLE-AQUITAINE

CONFINEMENT : UN CHALLENGE NUMÉRIQUE POUR LES JEUNES SPORTIFS

La start-up Maracuja s'est associée au Comité régional olympique et sportif (CROS) et à l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) pour lancer le challenge #ResteÀLaMaison, à destination des jeunes de 10 à 19 ans.

Une activité gratuite, « ludique et innovante, sur fonds de valeurs olympiques », précise le trio dans un communiqué. Du 6 au 10 avril, les premiers challenges se sont adressés aux licenciés des ligues et comités sportifs de Nouvelle-Aquitaine. Puis du 13 au 17 avril aura lieu le challenge dédié aux collégiens et lycéens concernés dans la Région Académique Nouvelle-Aquitaine. Soit au total plusieurs dizaines de milliers de jeunes de toute la Région. Après une phase de qualification, durant laquelle les joueurs pourront répondre chaque jour à un quiz sur le sport, les clubs et établissements ayant remporté le plus de points seront qualifiés pour le quiz final. Les meilleurs du classement seront récompensés de lots offerts par les partenaires de l'opération.

NOUVELLE-AQUITAINE

AIDES RÉGIONALES AUX ENTREPRISES

La Région Nouvelle-Aquitaine a annoncé le 24 mars, un plan d'urgence économique à hauteur de 50 millions d'euros qui pourrait être doublé si nécessaire pour accompagner les entreprises, artisans, auto-entrepreneurs et agriculteurs touchés par le Covid-19. Elle met en place un numéro de téléphone : 05 57 57 55 88 (du lundi au vendredi, de 9 h à midi et de 14 h à 17 h) et un e-mail : entreprise-covid19@nouvelle-aquitaine.fr.
<https://entreprises.nouvelle-aquitaine.fr/>



© D.F.

DORDOGNE

LE GROUPE BERKEM FOURNIT DU GEL HYDROALCOOLIQUE

Pour lutter contre le coronavirus, l'industriel de la chimie s'est organisé pour produire et offrir rapidement des milliers de litres de gel hydroalcoolique aux structures médicales en tension. Le groupe Berkem, qui disposait des matières premières, a mobilisé ses équipes dans ses infrastructures de Gardonne pour des productions d'urgence : 1 200 litres de solutions bactéricides, fongicides, virucides sous la forme de gel ont déjà été formulés puis conditionnés selon les recommandations de l'OMS relatives à l'antisepsie des mains et plusieurs milliers de litres suivront bientôt pour pallier les manques actuels dans différents corps de métiers sous-protégés. Olivier Fahy, dirigeant du groupe Berkem, témoigne de la volonté de gagner en réactivité en desservant d'abord au plus près, Périgueux et Bergerac, les pharmaciens, forces de l'ordre, hôtesse de caisse..., puis des acteurs économiques de Nouvelle-Aquitaine avec le support logistique de la CCI Dordogne et du MEDEF Périgord.

Pour rappel, le groupe créé en 1964, emploie 230 salariés et réalise 55 millions d'euros de chiffre d'affaires dont 25 % à l'exportation. Il dispose de quatre sites à Gardonne, La Teste-de-Buch, Blanquefort et Chartres.



NOUVELLE-AQUITAINE SOSCOMMERCE.FR, LA PLATEFORME POUR GÉRER LES FILES D'ATTENTE

Afin de limiter les files d'attente et de fluidifier la fréquentation dans les commerces dits essentiels, qui peuvent rester ouverts durant la période de confinement (alimentation, pharmacies, tabacs), l'agence bordelaise Kairo Agency a créé la plateforme clé en main soscommerce.fr. « L'objectif de cette plateforme est d'aider les commerçants à respecter facilement les consignes sanitaires, protéger leurs salariés et leurs clients », précise un communiqué. Comment ? En permettant aux clients de prendre rendez-vous directement en ligne. Kairo Agency, agence de création et de design créée par Shirley Jagle, propose cette solution à prix coûtant, soit 150 euros HT pour l'installation, et 5 euros HT par mois pour l'hébergement et la maintenance. Pour bénéficier de la solution : support@soscommerce.fr

LOT-ET-GARONNE

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET L'AGROPOLE SE MOBILISENT

À la demande de la Présidente du Conseil départemental, Sophie Borderie, le service restauration scolaire de la collectivité a interrogé tous les collèges publics pour recenser les produits frais en stock, afin que ceux-ci ne soient pas perdus et puissent être utilement redistribués. Les collèges ont répondu avec beaucoup de bonne volonté aux sollicitations du Département en s'associant à cet acte de solidarité. Le Département compensera auprès des établissements, sur son propre budget, le coût des produits ainsi prélevés dans les réserves des collèges. Le recensement fait état de 600 litres de lait, 290 kilos de fromage et de beurre, et 620 kilos de fruits et légumes, soit une tonne et demie de denrées alimentaires. La présidente a souhaité faire don de ces produits aux associations caritatives qui ont fait part de leurs difficultés à approvisionner en produits frais les familles bénéficiaires d'aide alimentaire. Par ailleurs, les filières de production et les distributeurs lot-et-garonnais sont mobilisés pour fournir aux associations le complément de produits frais ainsi que de la viande, car les besoins sont importants pour les semaines qui viennent.

Le ramassage des produits est actuellement en cours et respecte avant tout les gestes barrières indispensables.

Pour ce faire, en lien avec les services de la Direction du Développement Social du Département, l'AFDAS se charge de piloter la collecte des denrées en prenant rendez-vous avec les collèges et leurs fournisseurs partenaires dans le cadre du programme « Du 47 dans nos assiettes », au bénéfice des associations caritatives qui ont exprimé des besoins (AFDAS, Association familiale protestante, Secours populaire, Croix Rouge, Restos du Cœur – ces derniers ayant leur circuit national de distribution...).

Les entreprises installées à l'Agropole d'Agen se sont concertées pour mettre à disposition plus de 4 000 masques pour la clinique Esquirol-Saint-Hilaire à Agen.



**Faites-vous livrer
des produits locaux de
Nouvelle-Aquitaine !**

NOUVELLE-AQUITAINE AGROALIMENTAIRE : PLATEFORME RÉGIONALE EN CIRCUIT COURT

Pour mettre en relation les agriculteurs, producteurs ou artisans de l'agro-alimentaire néo-aquitains qui ont besoin de débouchés en circuit court avec les consommateurs et commerces de proximité, la Région Nouvelle-Aquitaine vient de lancer la plateforme www.produits-locaux-nouvelle-aquitaine.fr, en partenariat avec l'Agence de l'alimentation Nouvelle-Aquitaine (AANA), les chambres d'agriculture, les chambres des métiers et de l'artisanat. Dès son lancement, le 30 mars, elle comptait 800 producteurs inscrits et 23 000 inscriptions de consommateurs. Les producteurs s'engagent à livrer à domicile ou aux commerces d'alimentation autorisés et supérettes, les fruits et légumes de saison, viande, produits laitiers, fromages, produits frais... Il suffit aux Néo-Aquitains de se géolocaliser afin de chercher des producteurs inscrits près de chez eux et de les contacter.



NOUVELLE-AQUITAINE LE PLAN D'URGENCE DE L'ADIE

L'Adie Nouvelle-Aquitaine (Association pour le droit à l'initiative économique), spécialisée dans l'accompagnement à la création d'entreprise grâce au microcrédit, met en place un plan d'urgence destiné aux 5 500 travailleurs indépendants qu'elle accompagne, en complément des mesures gouvernementales. Une procédure accélérée de report d'échéance et de rééchelonnement est ainsi systématiquement proposée aux entrepreneurs faisant part d'une crainte sur leur capacité à rembourser leurs mensualités. Pour les entrepreneurs confrontés à des problèmes de trésorerie, l'association a également débloqué à l'échelle nationale une ligne de 1 million d'euros afin de financer un dispositif de crédit de trésorerie pour couvrir les situations d'urgence. Enfin, l'association développe une offre gratuite d'accompagnement digital : un programme de webconférences à la disposition des entrepreneurs et porteurs de projet pour les aider à construire leur projet ou répondre aux questions qu'ils se posent.

« Les entrepreneurs que nous soutenons sortiront inévitablement fragilisés et il importe dès à présent de réfléchir de manière créative aux solutions que nous pourrions leur apporter. Beaucoup de créations auront été suspendues ou reportées et il nous faudra être en mesure d'accueillir, de financer et d'accompagner tous ceux qui n'auront pu l'être pendant ces longues semaines », souligne Jean-Marc Ewald, son directeur régional.

DORDOGNE LA CRISE SANITAIRE EN CHIFFRES

1 700 professionnels de Dordogne ont répondu à la fin mars à l'enquête de la CCI relative aux impacts de la crise sanitaire : 86 % d'entre eux déclarent un impact très significatif à la fin mars ; 70 % des établissements constatent une baisse de plus de 50 % de leur chiffre d'affaires et encore plus fortement dans l'hôtellerie-restauration et le commerce. Les résultats ont été communiqués aux pouvoirs publics afin que des mesures adaptées soient proposées. Sur les premières échéances Urssaf en Dordogne (15 mars pour les entreprises de moins de 50 salariés, l'essentiel du tissu économique de Dordogne et 20 mars pour les travailleurs indépendants mensualisés), le flux de demandes de reports par mail, téléphone et courrier se situait fin mars à 1 800 demandes de cotisants sur 9 500 entreprises et 14 000 travailleurs indépendants. Pour mémoire, en France, 380 000 établissements ont décalé le paiement Urssaf du 15 mars : sur 9 milliards attendus, seulement 3 ont été encaissés. L'État a donc dû trouver une trésorerie de 6 milliards pour assurer les prestations vieillesse, famille, maladie. Côté principaux impôts pouvant faire l'objet de report (impôt sur les sociétés, taxe sur les salaires et contribution foncière), 227 demandes étaient remontées après une semaine d'entrée en vigueur des mesures gouvernementales pour 45 000 entreprises en Dordogne (toutes tailles et secteurs confondus), pour 4,3 millions de droits. Ce que la direction départementale estime considérable : du jamais vu.

Urssaf et DDFIP invitent aussi les chefs d'entreprise à solliciter la commission des chefs de services financiers (CCSF), une structure interservices qui traite d'habitude la totalité des dettes fiscales et sociales des entreprises pour apporter des délais de paiement et passer des caps difficiles. Ce dispositif déjà existant mais pas assez connu devrait bien sûr fonctionner à fond après la crise.



NOUVELLE-AQUITAINE AGROALIMENTAIRE : SO INNOVATION 2020

Le salon international de l'alimentation (SIAL) annonce le maintien de son édition 2020, du 18 au 22 octobre, à Paris. Pour y valoriser les innovations développées par les entreprises agroalimentaires du territoire sur le pavillon Nouvelle-Aquitaine, la Région, l'Agence de l'alimentation Nouvelle-Aquitaine et le Centre régional d'innovation et de transfert de technologie proposent l'opération So Innovation. Les produits présentés devront répondre à des critères objectifs de bénéfice nouveau pour le consommateur et s'inscrire dans l'une des quatre catégories : so healthy (nutrition, santé, naturalité, clean label), so pleasure (recettes gourmandes, nouvelles saveurs, plaisir), so easy (innovations packaging, nouveaux usages, praticité, design, produit nomade) ou so terroir (valorisation des matières premières régionales, recettes traditionnelles revisitées).

Inscriptions jusqu'au 1^{er} juillet 2020 inclus sur www.produits-de-nouvelle-aquitaine.fr/candidatures

24. DORDOGNE

Par ASSP en date du 01/04/2020 il a été constitué une EARL à capital variable dénommée : **EARL METISSAGES** Siège social : 23 rue la Tour Les Eglantiers 24230 LAMOTHE-MONTRAVEL Capital minimum : 7 500 € Capital souscrit : 7 500 € Capital maximum : 150 000 € Objet social : Activités agricoles définies par l'article L.311-1 du Code Rural Gérance : M MARTY Sylvain demeurant 23 rue de la Tour Les Eglantiers 24230 LAMOTHE-MONTRAVEL Cession de parts sociales : Toute cession de parts sociales entre vifs doit faire l'objet d'un acte authentique ou sous seing privé. Si l'un des associés souhaite céder ses parts à une personne qui n'est pas déjà associée de l'EARL, le futur cessionnaire devra préalablement obtenir l'agrément de tous les associés réunis en assemblée générale extraordinaire. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BERGERAC.

20VE01234

Suivant acte SSP du 26/02/2020 à Port Sainte Foy et Ponchapt, il a été constitué une société dénommée **PASSU A PASSU** dont les caractéristiques sont :

Forme : SAS

Capital : 1 000 € en numéraire

Siège : 14 Route des Graciés 33220 Port Sainte Foy et Ponchapt

Objet : la création, l'acquisition, l'exploitation directe ou indirecte de tous fonds de commerce de bar, restaurant, pizzeria et plats à emporter et plus généralement toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières, industrielles ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter le développement ou l'extension.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bergerac

Président : M. François SERVETTO demeurant, 14 Route des Graciés 33220 Port Sainte Foy et Ponchapt

Immatriculation de la société au RCS de Bergerac

Pour avis
20VE01254



Aux termes d'un acte sous seing privé établi à CREYSSE en date du 1er avril 2020, il a été constituée une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **CARABIN**

Siège social : 16 Grand Rue CREYSSE (Dordogne)

Objet : Boulangerie - Pâtisserie

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. Capital : 2 000 euros

Gérance : Monsieur Vincent CARABIN, demeurant Les farguettes, SAINT NEXANS (Dordogne),

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de BERGERAC (Dordogne),

Pour avis, L'associé fondateur mandaté à cet effet ou le gérant
20VE01231



5 rue Duplessy 33000 Bordeaux

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société « **Works INGENIERIE** », SAS au capital de 20 000 € - Siège social : 11 rue Alfred Nobel 24750 BOULAZAC. Objet : les activités d'ingénierie et de conseil dans les domaines suivants : projets comportant des activités ayant trait au génie civil, au génie hydraulique ou pour les bâtiments et les infrastructures de transport ; conception et réalisation de projets intéressant le génie électrique et électronique, le génie minier, le génie chimique, le génie mécanique, le génie industriel, l'ingénierie de systèmes, de techniques de sécurité ; projets de gestion de l'eau ; machines, processus et sites industriels ; l'information cartographique et spatiale ; l'élaboration de projets faisant appel aux techniques de la climatisation, de la réfrigération, de l'assainissement et de la lutte contre la pollution, au génie acoustique, etc. ; les services de gestion de projets de constructions ; les études géophysiques, géologiques et sismiques. Durée : 99 années. RCS PERIGUEUX.

Président : M. Lilian WALLET, né le 03/08/1980 à ENGHEN-LES-BAINS (95), de nationalité française, demeurant 15 rue Courbet 24000 PÉRIGUEUX.

Directeur général : M. Nicolas SILVA, né le 29/03/1977 à BLAYE (33), de nationalité française, demeurant 15 route de Lauglusie 24430 COURSAC.

Admission aux assemblées et droits de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Pour l'exercice du droit de vote, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. - Transmission des actions : Toutes les transmissions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de l'assemblée générale des associés, à l'exception des cessions intervenant entre associés.

Pour avis
20VE01212

Par ASSP, en date du 05.03.2020, a été constituée la SAS LYNXIS ASSET MANAGEMENT, capital 5000 €, siège 8 rte de combe noire 24100 Creysse, est nommé président Andres Tejerina sis 8 rte de Combe Noire 24100 Creysse et est nommé Directeur Général Jocelyne Tejerina sis 8 rte de Combe Noire 24100 Creysse, objet : prise d'intérêt sous quelque forme que ce soit, prise de participations sous quelque forme que ce soit, durée 99 ans. RCS Bergerac.

20VE01074

HOLDING OLIVIER

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de **52.800 €**

**Siège : 6 boulevard Stalingrad
24000 PÉRIGUEUX
523040566 RCS de PÉRIGUEUX**

Par décision de l'associé unique du 18/03/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 11 Place Bugeaud 24000 PÉRIGUEUX. Mention au RCS de PÉRIGUEUX.

20VE01255



LES NOTAIRES DU
PERIGORD VERT
Avenue Jules Ferry
24300 NONTRON

Aux termes d'un acte reçu par Maître Nadine STUHLER-RAYMONDEAU notaire à NONTRON le 21 février 2020 enregistré à PÉRIGUEUX EST, le 27 février 2020 n° 2404P01 2020 N 00335 et d'un acte sous seing privé en date du 21 février 2020 enregistré à PÉRIGUEUX EST, le 27 février 2020 n° 2404P01 2020 N 00340 a été constatée les modifications suivantes des statuts à la date du 21 février 2020 de la société **SCEA DE LA BESSE** société civile dont le siège social est à La Besse 24470 SAINT-SAUD LACOUSSIERE au capital de 157 823 euros immatriculée au de RCS PÉRIGUEUX sous le numéro 323 048 561,

1/ réduction du capital de 62 085,32 euros par rachat par la société de 4073 parts sociales appartenant aux associés portant ainsi le capital à 95 737,68 euros

2/ démission de Monsieur Antoine Armand SEEGER, et Madame Sylvie Marie CHEVALLIER, son épouse, demeurant ensemble à SAINT SAUD LACOUSSIERE (24470) La Besse de leur fonction de gérant avec quitus de leur gestion.

3/ Nomination en qualité de co-gérants pour une durée illimitée de Monsieur Gerrit Hendrik ORDELMAN, et Madame Chantal Mireille KUIJPERS, son épouse, demeurant ensemble à La Besse commune de SAINT SAUD LACOUSSIERE 24470.

Pour avis, Le notaire
20VE01230

CCA PERIGORD LES BORIES DU PERIGORD

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de **1 079 617 € - Siège social :
Les Bories du Périgord La
Légue 24360 Piegut-Pluviers
382 102 762 R.C.S. Périgueux**

Aux termes des décisions de l'Associé Unique en date du 30 Mars 2020 il a été décidé de nommer en qualité de Représentant du Président la société dénommée SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ARTERRIS : Monsieur Ricardo RIU demeurant à PORQUERES (ESPAGNE) 17 834, Carrer Formiga 39, en remplacement de Monsieur Jacques LOGIE.

Mention sera faite au RCS de PÉRIGUEUX.

L'Associé Unique
20VE01243

DOUCET STRUCTURES BACHES, SARL au capital de 8 000 € Siège social : LE QUEYROI 24270 SARLANDE RCS PÉRIGUEUX 440 894 376. Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 31/03/2020, il a été décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Production d'Électricité d'origine photovoltaïque. Modification au RCS de PÉRIGUEUX.

20VE01244

The French House, SCI au capital de 1200 €. Siège social: 15 rue du fond du bourg 24800 St Jean de Cole. 509 168 969 RCS Perigueux. Le 31/12/2019, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS Perigueux.

20VE01159

SCI DE FOUGERAS
au capital social de **13 868,40 €**
Siège : Fougères 24450 MIALET
RCS PÉRIGUEUX 491 512 257

AVIS DE DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 08 mars 2020 il a été décidé : La dissolution anticipée à compter du 15 mars 2020 de la société SCI DE FOUGERAS, et la nomination de Mr Bertrand LAUTIER en qualité de liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de PÉRIGUEUX.

Pour avis, Le notaire.
20VE01224



SCP Sandra OUDOT et
Violaine POUSSOU
Notaires associées
99 avenue de Selves 24200
SARLAT-LA-CANEDA

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Violaine POUSSOU le 06 mars 2020 enregistré au SPF ENREGISTREMENT de PÉRIGUEUX le 16 mars 2020 Dossier 2020 00010700 Réf. 2404P01 2020 N00447, a été cédé par :

La Société dénommée **HOTEL LE CRO-MAGNON**, Société à responsabilité limitée dont le siège est à LES EYZIES DE TAYAC SIREUIL (24620) 54 avenue de la Préhistoire, inscrite au RCS de BERGERAC sous le numéro 423 523 224,

A la Société dénommée **MELBROSE**, Société à responsabilité limitée dont le siège est à LES EYZIES (24620) 54 avenue de la Préhistoire, inscrite au RCS de BERGERAC sous le numéro 881335251.

Le fonds de commerce de hôtel restaurant bar Licence IV sis à LES EYZIES DE TAYAC SIREUIL (24620), 54 Avenue de la Préhistoire, connu sous le nom commercial HOTEL LE CRO-MAGNON, pour lequel le vendeur est inscrit au RCS de BERGERAC, sous le numéro 423 523 224.

Entrée en jouissance fixée au jour de la signature.

PRIX 83.000 euros s'appliquant aux éléments incorporels pour 55.000 euros, au matériel pour 28.000 euros.

Oppositions : reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis,
Me Violaine POUSSOU Notaire
20VE01237

Rectificatif à l'annonce n° 20VE01118 parue le 18-03-2020, concernant l'apport de fonds de commerce de vente entre **BARBUT - BIO CHAUFF'**, au lieu et place du paragraphe « Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, à la même adresse » il y avait lieu de lire « Les déclarations de créances seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, auprès du tribunal de Commerce de Périgueux ».

20VE01229



Cabinet Jean-Marc PENNE
8 allée Elsa Triolet Bâtiment B
Appt 32 33150 CENON
05 35 38 72 41
jm.penne@sfr.fr

SARL BEST
Société à responsabilité limitée
au capital de 55 080 €
Siège Social, 23 rue des
Entrepreneurs - ZI de Borie
47480 Pont du Casse
RCS AGEN 404 955 114

Par acte SSP du 20/02/2020 il a été constitué une SASU dénommée :

LAFOX AUTO

Siège social : Ladouze 47240 LAFOX
Capital : 1.000 €
Objet : Négoce de véhicules d'occasions, entretien et réparation de véhicules
Président : GRIGORYAN Mkrtich 178 avenue du Docteur Nogues 47550 BOE
Transmission des actions: Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de AGEN.
20VE01240

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 03/04/2020, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : **SCI JCAT**
Forme : SCI
Capital social : 100 €
Siège social : Pech de Grézac Est 47140 AURADOU

Objet social: Acquisition en pleine propriété, usufruit ou nue-propriété, la construction, la propriété, la prise à bail ou à crédit-bail, l'administration et l'exploitation et la gestion par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers. Toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Gérance : M. Christopher GIRARD demeurant 29 Rue de la Grande Horloge 47000 AGEN

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts qui doit être obtenu par décision des associés prise à l'unanimité.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AGEN
20VE01249

GANS PRIMEURS
SAS au capital de 1 000 euros
Siège social : 49 rue
Maurice Luxembourg
47160 BUZET SUR BAISE
793 819 517 R.C.S. AGEN

AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 27 février 2020 a décidé d'augmenter le capital social de 1 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatives.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à mille euros (1 000 euros)

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à cent trente mille euros (130 000 euros)

Le Président
20VE01225

SCEA DOMAINE DE L'ILE
Siège social : Navail
47180 SAINTE-BAZEILLE
311 521 686 RCS AGEN

Par Ordonnance du Tribunal de Grande Instance d'AGEN en date du 05/11/2019, la SELARL « Vincent MEQUINION Administrateur Judiciaire » a été nommée en qualité d'Administrateur Provisoire de la SCEA DU DOMAINE DE L'ILE.

C'est à l'adresse de la SELARL « Vincent MEQUINION Administrateur Judiciaire » située 6 rue d'Enghien 33000 BORDEAUX, que la correspondance devra être adressée et que les actes et documents devront être notifiés.
20VE01242

RS PROJET 35
SAS au capital de 10.000 €
ZAC des Champs de Lescaze
47310 Roquefort
832 772 107 RCS AGEN

AUGMENTATION DE CAPITAL

Il a été décidé le 09-03-2020 d'augmenter le capital de 8.000 € pour être porté de 10.000 € à 18.000 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

20VE01252



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC

Agén : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une décision en date du 17 février 2020, l'associée unique de la Société **MONETTA ET CIE**, Société par actions simplifiée, au capital de 139 200 euros, dont le siège social est sis Marché d'intérêt national 47000 AGEN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 393 187 646 RCS AGEN, a décidé :

- de remplacer, à compter du 17 février 2020, la dénomination sociale MONETTA ET CIE par SATAR TRANSPORT SUD OUEST - STSO et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis, Le Président
20VE01250

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE L'UN DES GÉRANTS

Aux termes d'une décision de l'associée unique du 26 mars 2020, l'associée unique à pris acte de la démission du mandat de l'un des Gérants Monsieur Daniel Herrera.

Ancienne mention :

Les Gérants de la société sont : - Monsieur Antoine Boutiron, né le 12 novembre 1966 à Surgères (17), de nationalité française, demeurant, 3 bis route du Fort de la Prée à La Flotte en Ré (17630). - Monsieur Daniel Herrera, né le 17 mars 1958 à Puymirou (47), de nationalité française, demeurant lieu-dit Bruget 47290 Saint Pastour.

Nouvelle mention :

Le gérant de la société est : Monsieur Antoine Boutiron, né le 12 novembre 1966 à Surgères (17), de nationalité française, demeurant, 3 bis route du Fort de la Prée à La Flotte en Ré (17630).

Pour avis, Le gérant

Antoine Boutiron
20VE01247

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LA NOUGAREDE
Groupeement Foncier Agricole
au capital de 106 714,31 €
Siège social : La Nougarede
47440 CASSENEUIL
RCS Agen 326 016 888

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 21 Février 2020 : Il a été pris acte de la cessation des fonctions de gérante de Madame Colette REIFENBERG, veuve MERLE D'AUBIGNE, décédée à SAINT CLEMENT DE RIVIERE (34) le 24 mars 2012, et du maintien dans ses fonctions de gérante de Madame Valérie Pascale MERLE D'AUBIGNE, épouse de Monsieur Hubert Jean Raymond de TURCKHEIM, demeurant à ASSAS (34) 308 Chemin de Fenassières.

Pour avis, la Gérance
20VE01248

SARL BILLAUDAUD, SARL au capital de 4 000 € Siège social : 96 rue des écoles 47200 FOURQUES-SUR-GARONNE RCS AGEN 802 875 781. Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 31/03/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/03/2020, il a été nommé liquidateur(s) Mme BILLAUDAUD VALERIE demeurant 96 rue des écoles 47200 FOURQUES-SUR-GARONNE et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Par décision AGE du 31/03/2020, il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation ; de donner quitus au liquidateur, Mme BILLAUDAUD VALERIE demeurant 96 rue des écoles 47200 FOURQUES-SUR-GARONNE pour sa gestion et décharge de son mandat ; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2020. Radiation au RCS de AGEN.
20VE01245



Me Romain DAROS
Notaire à DAMAZAN
(47160)

Suivant acte SSP du 25 mars 2020, a été constituée la société civile dénommée **LE RELAIS DE SAMAZAN**, siège social : AIGUILLON (47) 13 bis rue Jules Ferry.

Capital social : 55.000 €, divisé en 550 parts sociales de CENT EUROS (100 €) chacune, Objet social : propriété et gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. d'AGEN. Cessions de parts soumises à l'agrément des associés. Premiers gérants : M. Bernard Lucien MINER, retraité, demeurant à AIGUILLON (47), 13 bis rue Jules Ferry. M. Gilles Victor LEDENT, retraité, demeurant à PORT SAINTE MARIE (47), lieudit Borde-neuve.

Pour avis.
20VE01246

ALUM'NAT Société à responsabilité limitée au capital de 3 000 euros Siège social : 18 BIS RUE DU CHENE VERT 47200 MARMANDE 803 115 328 RCS. Aux termes d'une délibération en date du 19/03/2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités de PRESTATIONS DE SERVICES POUR TOUT TYPE D'ACTIVITE et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts Aux termes d'une délibération en date du 19/03/2020, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant SANDRINE DASTOR, demeurant 85 TALMONT SAINT-HILAIRE, pour une durée illimitée à compter du 19/03/2020. Pour avis, La Gérance
20VE01238

LA VIE ECONOMIQUE
DU SUD-OUEST RESUME MAIRIE D'INFORMATIONS ECONOMIQUES

ABONNEMENT

1 AN D'ABONNEMENT 34 € TTC SOIT 52 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE
106 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

A.G.I.R. CONTENTIEUX

Société par Actions Simplifiée

au capital de 1 500 €
Siège Social : 74 rue Jean
Jaurès 47200 MARMANDE
RCS Agen 812 346 179

L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2019 a été décidée la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Madame Isabelle PEYREBRUNE, demeurant Lieu-dit Baladié 47400 Grateloup, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à Lieu dit Baladié 47400 Grateloup, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Agen.

20VE01227



SOCIÉTÉ D'AVOCATS

ETIC

Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une décision en date du 22 octobre 2019 de l'associée unique de la société **TRANSPORTS MARCOT**, société par actions simplifiée au capital de 160 000 euros, dont le siège social est situé Marché d'intérêt national - 47000 AGEN, immatriculée au RCS 313 257 552 RCS AGEN, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, Le Président
20VE01235



SOCIÉTÉ D'AVOCATS

ETIC

Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Agen, du 3 mars 2020, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement Agen 1, le 25 mars 2020, sous la mention Dossier 2020 00009417, référence 4704P01 2020 A 00767, la **SAS TRANSPORTS TRAZIT**, au capital de 250 000 €, sise Lieudit Thivras 47200 MARMANDE, immatriculée au RCS sous le numéro 300 881 984 RCS AGEN, a cédé à la société **SATAR TRANSPORT SUD OUEST - STSO** (anciennement MONNETTA ET CIE), SAS au capital de 139 200 €, sise MIN d'Agen 47000 AGEN, immatriculée au RCS sous le numéro 393 187 646 RCS AGEN, son fonds de commerce de « transport de fruits et légumes ; commissionnaire de transport de fruits et légumes » sis et exploité Zone Michelin, Rue Michel Montaigne 47200 MARMANDE, moyennant le prix de 180 000 euros s'appliquant aux éléments incorporels à hauteur de 162 000 € et aux éléments corporels à hauteur de 18 000 €.

L'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement au 17 février 2020.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale au plus tard dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, dans les locaux de la SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC sis 55 Avenue du Général de Gaulle 47000 AGEN, où domicile a été élu à cet effet.
20VE01251

Suivant acte reçu par Me Jean-Luc SENTENAC, le 10 mars 2020, enregistré à AGEN 1, le 19/03/2020, Dossier 2020 00008956, référence 4704P01 2020 N 00300 :

La société dénommée **E.U.R.L. LE BONHEUR EST DANS LE PIED**, Société à responsabilité limitée, dont le siège social est à CASTELJALOUX (47700) 49 grande rue,

A cédé à la société dénommée **L'EMPREINTE DU PIED**, Société à responsabilité limitée, au capital de DEUX MILLE EUROS (2.000 €), dont le siège social est à CASTELJALOUX (47700) 49 Grande Rue, représentée par Mme Valérie VACQUE, épouse DARMANDIEU, en sa qualité d'associé unique et de gérante, ayant tous pouvoirs.

Le fonds de commerce de vente d'articles chaussants accessoires & maroquinerie en sédentaire et non sédentaire, exploité à CASTELJALOUX (47700) 49 grande rue, connu sous le nom de **LE BONHEUR EST DANS LE PIED**, et son établissement secondaire, exploité à NERAC (47600) 2 place du Général Leclerc, connu sous le nom de **LE BONHEUR EST DANS LE PIED**, objet d'une immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'AGEN, sous le numéro 413 248 337, comprenant tous les éléments corporels et incorporels dudit fonds :

Moyennant le prix de 120.000 €, savoir :

- éléments incorporels : 116.800 €
- matériel et mobilier commercial : 3.200 €

Entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Jean-Luc SENTENAC, Notaire à CASTELJALOUX, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,
Me Jean-Luc SENTENAC
20VE01253

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Par testament olographe du 8 octobre 2010, Madame **Germaine BENECH**, veuve de de Monsieur Jean Raphaël **AGUT**, en son vivant retraitée, demeurant à PONT-DU-CASSE (47480) 2210 "Bonel", née à BON-ENCONTRE (47240), le 20 décembre 1926 et décédée à AGEN (47000) le 23 décembre 2019, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Olivier AUGARDE Notaire à PUYMIROL (47270) 64 Rue Royale suivant procès-verbal du 18 mars 2020 dont la copie authentique a été reçue par le Greffe du TGI d'AGEN le 26 Mars 2020.

Les oppositions pourront être formées dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament auprès de Maître Olivier AUGARDE Notaire à PUYMIROL (47270) 64 Rue Royale, notaire chargé du règlement de la succession.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour Avis
Maître Olivier AUGARDE
20VE01228

POUR TOUTES
VOS ANNONCES
LÉGALES

05 56 81 17 32

annonces-legales@vie-economique.com

LA VIE ECONOMIQUE

DU SUD-OUEST HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS
SARL au capital de 50 000 €
Siège social : 108 rue Fondaudège
CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex
SIRET 456 200 476 00038

Directeur de la publication : Guillaume **LALAU**

Responsable des opérations :

Nicolas **THOMASSET**

Rédacteur en chef : Vincent **ROUSSET**

Direction artistique : David **PEYS**

Maquettistes : Sarah **ALBERT**, Noëlle **SANZ**

Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE**

Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH**,

Chantal **BOSSY**, Suzanne **BOIREAU-TARTARAT**

& Nelly **BETAÏLLE**

Service Annonces légales : Marie-Carole **BANEY**

Direction financière et administrative :

Katia **DE STEFANO**

Service abonnement : Catherine **DEPETRIS**

Service comptabilité :

Élodie **VIGNEAU**

Service commercial annonces légales :

Anthony **BLUTEAU**, Franck **DUPERIÉ** &

Christine **SABOURIN**

Secretariat : Khedidja **OUIS** & Sandrine **CARCENAC**

PUBLICITÉ

Responsable commerciale : Hamida **BETRICHE**

Assistante commerciale : Charlotte **LAURENT**

Tél. 07 85 39 64 49

Dépôt légal à parution Hebdomadaire

Parution le mercredi

Impression : **ROTIMPRES**

Commission paritaire

n° 1022 I 182705

Prix unitaire : 1,30 €

Abonnement 1 an : 34 €

Membre RésoHebdoEco



TAUX AU 1^{ER} TRIMESTRE 2020: 1,21 %

**LE TAUX D'INTÉRÊT MAXIMUM
POUR LES COMPTES COURANTS
D'ASSOCIÉS S'ÉTABLIT À 1,21 %
AU PREMIER TRIMESTRE 2020.**

Le taux des intérêts versés aux associés en rémunération de leurs avances en compte courant est plafonné par la réglementation fiscale.

Il s'agit de limiter une forme de distribution de revenu aux associés et de dissuader les entreprises de se financer par comptes courants au détriment des apports en fonds propres.

Le taux des intérêts sur les comptes courants est ainsi plafonné en fonction du taux du crédit bancaire aux entreprises.

Pour le premier trimestre 2020, le taux maximum s'établit à 1,21 % (contre 1,27 % au quatrième trimestre 2019 et 1,32 % sur l'ensemble de l'année 2019).

Pour les sociétés arrêtant un exercice de douze mois à compter du 31 mars 2020, le taux annuel peut déjà être fixé :

Clôture de l'exercice	Taux
Du 31 mars au 29 avril	1,29 %
Du 30 avril au 30 mai	1,28 %
Du 31 mai au 29 juin	1,27 %

FISCALITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Dans la limite du taux maximum, les intérêts versés en rémunération des comptes courants sont déductibles du résultat fiscal de la société.

La part des intérêts versés au-delà du taux maximum n'est pas déductible du résultat. Ces intérêts excédentaires sont imposés comme des bénéfices à l'impôt sur les sociétés (ou à l'impôt sur le revenu pour les sociétés qui y sont soumises).

FISCALITÉ DES ASSOCIÉS

Dans les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés, les intérêts versés aux associés constituent des revenus de capitaux mobiliers, qu'ils soient ou non déductibles.

Lorsqu'ils relèvent de l'impôt sur le revenu, les associés sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % (12,80 % + 17,20 % de prélèvements sociaux). Les contribuables peuvent cependant opter pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu (option valable pour l'ensemble de leurs revenus soumis au PFU). Ils bénéficient alors de la déduction de 6,8 points de CSG. En outre, dans les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés, les intérêts non déductibles sont considérés comme des dividendes et bénéficient donc de l'abattement de 40 %.

Si la société versante relève de l'impôt sur le revenu, les intérêts non déductibles sont imposés au nom de l'associé comme des revenus professionnels.

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2018 T3	113,45	+ 2,41 %
2018 T4	114,06	+ 2,45 %
2019 T1	114,64	+ 2,48 %
2019 T2	115,21	+ 2,33 %
2019 T3	115,60	+ 1,90 %
2019 T4	116,16	+ 1,84 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2020 : 3 428 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €).	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2019			
VOITURES			
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,456	(d x 0,273) + 915 €	d x 0,318
4 CV	d x 0,523	(d x 0,294) + 1147 €	d x 0,352
5 CV	d x 0,548	(d x 0,308) + 1200 €	d x 0,368
6 CV	d x 0,574	(d x 0,323) + 1256 €	d x 0,386
7 CV et plus	d x 0,601	(d x 0,340) + 1301 €	d x 0,405
VÉLO-MOTEUR			
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS			
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,2375
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,0674) + 1365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	JAN. 2019	JAN. 2020	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	103,01	104,54	+ 1,5 %
INDICE HORS TABAC	102,67	103,94	+ 1,2 %

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL		
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %
2 ^{ème} TRIMESTRE 2019	129,72	+ 1,53 %
3 ^{ème} TRIMESTRE 2019	129,99	+ 1,20 %
4 ^{ème} TRIMESTRE 2019	130,26	+ 0,95 %

INSEE - 12 JUILLET 2018

SMIC	
HORAIRE	MENSUEL (35 H)
10,15 €	1 539,42 €

TOURISME MONDIAL UNE DESOLATION ?

AVEC LA MISE EN PLACE INÉDITE DE RESTRICTIONS SUR LES VOYAGES PARTOUT DANS LE MONDE, L'ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME (OMT) S'ATTEND À CE QUE LES ARRIVÉES DE TOURISTES INTERNATIONAUX BAISSENT DE 20 % À 30 % EN 2020 PAR RAPPORT À 2019.

Par Vincent ROUSSET

L'Organisation mondiale du tourisme (OMT) vient de faire paraître une évaluation à jour de l'impact probable du Coronavirus sur le tourisme international. L'OMT tient néanmoins à préciser que ces chiffres se fondent sur les dernières évolutions, alors que la communauté mondiale est aux prises avec un défi social et économique sans précédent, et doivent être interprétés avec précaution étant donné l'extrême niveau d'incertitude entourant la crise actuelle. Une baisse attendue de 20 % à 30 % pourrait ainsi faire diminuer les recettes du tourisme international (exportations) dans des proportions comprises entre 300 et 450 milliards d'USD, soit près d'un tiers des 1 500 milliards d'USD de recettes générées en 2019.

Compte tenu des tendances passées du marché, le Coronavirus ferait perdre de 5 à 7 ans de croissance. Pour remettre la situation en perspective, l'OMT fait observer qu'en 2009, avec la crise économique mondiale, les arrivées de touristes internationaux ont baissé de 4 %, et que la flambée de SRAS a provoqué un repli de juste 0,4 % en 2003. « De tous les secteurs économiques, le tourisme est l'un des plus durement frappés. Cependant, notre secteur reste soudé pour faire face à cette immense urgence sanitaire – notre première et absolue priorité – et pour œuvrer ensemble afin d'atténuer l'impact de la crise, en particulier sur l'emploi, et de soutenir l'action plus vaste en faveur du redressement, en étant un moteur de l'emploi et du bien-être économique partout dans le monde », a déclaré Zurab Pololikashvili, Secrétaire général de l'OMT.

Zurab Pololikashvili a ajouté que, s'il est encore trop tôt pour évaluer pleinement l'impact probable du Coronavirus sur le tourisme, il est clair que des millions d'emplois dans



**ATTÉNUER LES
DÉGÂTS ET PLANIFIER
LE REDRESSEMENT**

le secteur risquent d'être détruits. Environ 80 % de toutes les entreprises touristiques sont des petites et moyennes entreprises (PME) et le secteur est en première ligne pour offrir des emplois et autres débouchés aux femmes, aux jeunes et aux populations rurales. L'Organisation souligne tout de même la résilience historique du tourisme et sa capacité à créer des emplois au lendemain des crises. Il insiste aussi sur l'importance de la coopération internationale et sur le fait de faire au secteur une place centrale dans les efforts de redressement. Depuis le début de la crise actuelle, l'OMT travaille en relation étroite avec l'ensemble du système des Nations Unies, et notamment directement aux côtés de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), pour guider le secteur en formulant de grandes recommandations à l'usage à la fois des dirigeants de haut rang et des touristes individuels.